

samedi 4 février 2012

Bas-Rhin

Strasbourg

0

Demandeurs d'asile : la fin de l'aide au recours

le 03/02/2012 à 05:00

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les associations qui s'occupaient de l'accueil des demandeurs d'asile sur tout le territoire français ont vu leurs aides amputées.

« Avant, explique Simone Fluhr, de Casas (Collectif pour l'accueil des sollicitateurs d'asile à Strasbourg), les personnes déboutées de leur demande d'asile auprès de l'Ofpra [Office français de protection des réfugiés et apatrides] pouvaient introduire un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile. Mais depuis le 1^{er} janvier, les aides pour l'interprétariat, les entretiens, les conseils juridiques pour instruire ces recours ont été supprimées. »

Une errance sans issue

Pour sensibiliser le public à la problématique des demandeurs d'asile, Simone Fluhr est coauteur, avec Daniel Coche, d'un film documentaire, Les Éclaireurs. Celui-ci, n'ayant pas de distributeur, tourne dans toute la France depuis l'automne (*). Certains demandeurs d'asile, déboutés de leur recours, se retrouvent obligés de quitter le territoire français. Mais leur pays d'origine refuse de délivrer un laissez-passer indispensable à leur reconduite à la frontière. Impossibles à expulser et pas régularisés par volonté des autorités françaises, ils entrent alors dans un territoire virtuel, des limbes où ils n'ont aucune existence légale et sont en perpétuelle errance.

Comme Sarkis, un Arménien né en Azerbaïdjan. Il a quitté ce pays à l'âge de 8 ans et a vécu 20 ans en Russie. Privé de papiers là-bas, il est arrivé en Alsace en 2008, avec sa femme et ses deux fils, âgés aujourd'hui de 6 et 8 ans. Ses demandes de titres de séjour ont toutes été refusées et son épouse et ses enfants ont dû retourner il y a deux ans en Russie, où ils vivent sans papiers. Lui n'est pas expulsable et les autorités françaises refusent de le régulariser. Il ne peut pas travailler, est arrêté régulièrement et placé en centre de rétention puis libéré. Aujourd'hui, il n'en peut plus et a de plus en plus souvent des idées suicidaires. « J'ai perdu l'espoir. Je suis si triste de ne plus voir mes enfants. »

(*) Le documentaire sera présenté le 10 février à 20 h, au foyer protestant de Saverne ; le 14 février à 20 h, au cinéma Amitié d'Erstein ; le 21 février à 20 h, au cinéma Select de Sélestat.